

# CHARTRE : SCHOOL MARATHON

## Le School Marathon arrive dans ton école !

La semaine du Marathon du Golfe de Saint-Tropez, du lundi 20 au vendredi 24 mars 2023, les écoles des communes du Golfe de Saint-Tropez portent les couleurs de l'événement en proposant aux écoliers de participer au School Marathon !

### Chaque participant du « School Marathon » s'engage à :

- Respecter le règlement intérieur propre à son établissement et les consignes données par les professeurs pour cette opération School Marathon
- Être en forme physique et ne pas avoir de contre-indication de son médecin concernant la pratique de la course à pied
- Porter une tenue correcte et adaptée à la pratique du sport le jour de l'événement
- Veiller à maintenir un climat de respect envers ses camarades, son professeur et toutes les personnes encadrant cette opération
- En cas d'intempéries ou cas de force majeure, les établissements mettant en place cette opération se réservent le droit d'annuler la course

**L'organisation considère que ces démarches ont été expliquées à chaque enfant par son professeur. Ainsi, tous les participants au School Marathon reconnaissent avoir pris connaissance de ce règlement et en accepter toutes les clauses.**

### Les droits du jeune coureur :

- Droit de s'amuser et de prendre du plaisir à courir
- Droit de prendre des temps de repos si besoin
- Droit de pratiquer le sport en toute sécurité
- Droit d'être encadré par des personnes compétentes et respectueuses
- Droit de suivre des entraînements et de participer à des compétitions adaptées à mon âge